

PROJET EDUCATIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ARS EN RE 2015 2016

L'accueil de loisirs est un lieu de loisirs éducatifs complémentaires à celui de l'école et à celui de la famille.

Il est le lieu où on rend effectif le droit des enfants aux loisirs et aux vacances. Il favorise l'accueil et l'accès de tous les enfants que ceux-ci soient valides, atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap. Il a en charge l'organisation et la mise en place des Temps Activités Péri Educatives.

Il promeut une éducation à la solidarité et à la citoyenneté, à l'éducation environnementale et fait de l'accès à la culture une priorité.

Le projet éducatif s'articule autour de cinq pôles :

1. vie quotidienne :

- chaque moment de la vie quotidienne doit être pensé en fonction des besoins, des stades de développement et du rythme de chaque enfant

2. activités proposées intégrant l'éducation à la solidarité et à la citoyenneté tout en ayant pour but de :

- satisfaire les envies de jeux et répondre à la curiosité des enfants
- proposer des activités adaptés aux intérêts des enfants
- proposer des activités diversifiées (manuelles, physiques, sportives, culturelles, liées au développement durable..)
- proposer des activités favorisant l'expression, l'esprit créatif tout en favorisant le bien être et la détente

3. sorties :

- la découverte de l'environnement proche (village, espaces naturels, activités humaines) est liée à l'éducation de l'environnement pour lequel l'enfant doit être sensibilisé
 - la découverte de lieux culturels, la connaissance du patrimoine et des activités humaines liées au patrimoine.
- Elles pourront s'organiser de telle manière que les enfants pourront être sollicités pour faire des choix, donner son avis et participer à leur organisation.

4. sécurité :

- assurer aux enfants une vie collective et individuelle un cadre sécurisant

- établir un dialogue avec les parents de tous les enfants pour rendre compte de leur évolution

informer les familles des activités proposées et leurs objectifs, de la vie de l'accueil de loisirs et de favoriser leur participation

5. participation des jeunes et prise en compte de leurs attentes :

- chaque enfant doit trouver sa place et être reconnu en tant que personne
- il doit pouvoir développer

- la confiance en lui
- le respect de l'autre
- la curiosité, l'esprit critique
- la prise de responsabilités
- la capacité à créer

L'équipe d'encadrement assurant sa sécurité et développant empathie et bienveillant à l'égard de chacun